

**Contributions pour le Pays de Montbéliard Aliment 'Terre
par le Collectif du Champ à l'assiette**



28 oct 2020

**Quelle vision pour PMA à l'horizon 2030 ? »
pour un PAT:**

Pour alimenter notre Territoire, Préservons et Partageons la Terre ..

introduction

pour des alternatives citoyennes, pour une transition écologique et solidaire dans le monde et dans le Nord Franche comté

1/3 des émissions de gaz à effet de serre proviennent du système agricole actuel.

70 à 90 % de la déforestation sont dues aux plantations industrielles.

60 % des personnes qui souffrent de la faim sont des petits paysans.

Si nous ne changeons pas de modèle agricole, l'humanité tout entière sera bientôt menacée d'extinction.

Le réchauffement global actuel, autour de +1,2°C par rapport aux années 1850 - 1900, provoque déjà dans le Nord Franche-Comté de longues périodes de sécheresse et de canicule en été qui sont suivies d'une longue saison des pluies avec un déficit de neige en hiver. Si rien n'est fait de plus qu'aujourd'hui, on nous prédit l'aggravation de ces tendances et même un risque d'emballement incontrôlable si le réchauffement se poursuit au-delà de +2°C.

Il y a urgence à protéger les populations, les écosystèmes et la biodiversité.

La sobriété individuelle et les gestes écologiques au quotidien, s'ils sont très importants, ne suffiront pas à stabiliser le climat. Les actions à entreprendre supposent des changements radicaux d'organisation de la société au travers de ses infrastructures, et c'est le rôle en particulier des pouvoirs publics d'investir dans des projets au niveau national mais aussi au niveau régional et local. Vous avez pu constater l'immobilisme, et quelquefois l'aveuglement, des décideurs face à ces questions d'atténuation et d'adaptation au nouveau régime climatique. *Il y a véritablement nécessité (et urgence) d'articuler nos initiatives locales et de mettre en avant toutes les solutions de transition, efficaces, tant économiques qu'opérationnelles,*

Relocaliser, pour viser l'autonomie alimentaire: produire pour nourrir ici

Objectifs généraux à terme *Pour une transition «ambitieuse et durable»,*

Réduire la précarité alimentaire : *produire pour nourrir ici*

Bon pour la santé, bon pour l'environnement, bon pour l'emploi.

Préserver les terres nourricières = *gel des grignotages des terres*

Faciliter une transition vers un mode agricole paysan, *nourricier agroécologique avec moins de CO2 et de GES.*

Protéger les ressources en eau, *versants, zones humides, ...*

Le diagnostic alimentaire opéré à partir du PAT et de l'outil Parcel montre clairement les **premières pistes** à suivre.

- 1) Favoriser les installations de producteurs bio, économes, par l'accès à la terre. ;

- en mettant des terres à disposition,

- en favorisant la transmission des fermes (repérage, sensibilisation et accompagnement des cédants, diagnostics d'exploitation, etc.)

- aider la création d'espaces-test

- limiter la consommation de terres, reconverter les friches industrielles pour de nouvelles activités, maîtriser le développement des zones commerciales, etc.

- mettre en place des outils de protection sur le long terme (zones agricoles protégées, périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains...).

- **soutenir des projets innovants** ex fermes coopératives, **de productions** (maraîchères, petit élevage, boulangerie...) **coopératives, ... et de services** tels qu'animations pédagogiques

Par ex : si chacune des 12 exploitations céréalières transformait 9 ha chacune sur les 309 ha = **117** maraîchers installés. Si chacune des 72 communes réservait, ou préemptait un 1 ha (ou plusieurs) ce serait au minimum **72** maraîchers.

des outils

- **un répertoire** du foncier disponible, organiser une veille foncière
- **créer un guichet unique** pour les chercheurs de terre, (administratif, économique, formation, environnement) complémentaire à la Chambre d'agriculture,
- **un carrefour aliment'terre** : Le projet de ce centre de ressources, d'appui à de nouvelles activités agro-rurales est à co-construire avec tous les acteurs. Ce sera outil opérationnel pour les porteurs de projets citoyens, soutenus par la collectivité et les consom-acteurs....

2) aider des agriculteurs par l'intermédiaire de la Chambre d'Agriculture, du PAT, les collectivités

a) pour une transition vers l'agroécologique,

respect de la vie dans les sols et de l'environnement et de la biodiversité (agroécologie, agroforesterie)

Accompagnement dans leurs changements de pratiques (diminution des intrants chimiques, des pesticides, des rejets de produits azotés, protection des zones humides, des prairies et des puits de carbone, protection de la qualité des nappes phréatiques des bassins versants et des rivières)

- **b) pour une transition vers une agriculture vivrière,** de l'agriculture céréalière intensive orientée vers l'élevage et l'exportation

- **c) Étendre le «zéro phyto»** sur tout le territoire en commençant par les terrains appartenant aux collectivités.

3) vers les 100% de bio et local en restauration collective (établissements d'enseignement et médico-sociaux)

Contractualiser l'approvisionnement, notamment avec les producteurs de fruits et légumes qui s'installent

4) favoriser les filières de circuits courts notamment soutien aux projets en cours : magasins de producteurs locaux, marchés paysans ...

5) faire un diagnostic plus précis (notamment avec l'ADU) sur la zone étendue à 150km « locavore», et prendre en compte toutes les surfaces urbaines nourricières (jardins, les 30 000 arbres fruitiers, vieillissants...) avec l'outil Parcel,

- avec des scénarios tendanciels : évolution de la demande en qualité, plus de bio, moins de viande

- avec des scénarios de transition, avec des objectifs chiffrés ; **ex** en 2030 : 30 % de relocalisation, 80 % de bio en légumes , 20 % en céréales...

6) soumettre au PAT ces priorités avec les actions qui en découlent **et** améliorer sa **gouvernance** par une représentation citoyenne.

Éléments du diagnostic «Parcel» de Terre de Liens, <https://parcel-app.org/resultats-pour-lalimentation-relocalise> voir le diaporama

les effets sur les surfaces de la relocalisation

selon le scénario : 100 % relocalisé, et fruits, légumes bio avec un régime alimentaire 2 fois moins carnée, les protéines étant compensées par des céréales et des fruits, légumes

sur PMA les surfaces agricoles actuelles (SAU de 11000 Ha) ne peuvent assurer que 30 % des besoins . **Avec le régime avec 2 fois moins de viande, les besoins en surface sont divisés par 2**

les surfaces des céréales, elles couvriraient **50 %** des besoins . Elles doivent être reconverties pour l'alimentation humaine : 13 exploitations céréalières « accaparent» 35 % des terres (souvent les plus riches): 4009 hectares avec une moyenne de 309 chacune.

les surfaces pour l'élevage (viande, œuf, lait) couvriraient 50 % des besoins

le foncier pour les légumes et des fruits : 13 producteurs de légumes occupent 15 ha, c'est à dire 0,13% des terres, il faudrait 20% des surfaces agricoles

nb : ces chiffres ne prennent pas en compte les jardins, ni les 30 000 arbres des particuliers

avec des effets sur le potentiel agricole (conversion, arrêt des artificialisations, tailles des exploitations, sur les impacts écologiques , sur le flux des denrées...

sur les emplois agricoles, besoin à terme de **6 200 dont 3 250 maraîchers**
sur l'environnement

moins 50 % de GES par personne	
biodiversité améliorée :	+8 % par personnes
déforestation importée :	- 56 %
pollution de l'eau	- 49 %
consommation eau	-30 %

Commentaires

Au regard des thématiques sur l'isolation thermique et les mobilités, qui sont bien référencées et qui font consensus, celle de l'alimentation est moins bien argumentée alors que son poids dans la production de GES est très importante. De même, l'aspect défense du vivant et de la biodiversité n'est pas assez prise en compte. Elle est transversale. Elle concerne les problématiques de santé, « celle des hommes et de la terre », de la biodiversité, des sols vivants, de l'eau, ...

Elle est un enjeu important d'autonomie, de souveraineté du territoire , de la nécessaire résilience face aux aléas climatiques (sécheresse, tempêtes...)

Le collectif du Champ à l'assiette adhère à 99 % aux propositions faites, par la commission environnement du Codev car elles situent bien les enjeux climatiques. Notre contribution se veut donc complémentaire. Le diagnostic du Pat et l'outil (*Parcel*) de Terre de liens

Nos références - le mouvement des Amap

[http://miramap.org/IMG/pdf/charte des amap mars 2014-2.pdf](http://miramap.org/IMG/pdf/charte_des_amap_mars_2014-2.pdf)

NB ; précisons que les Amap ne constitue pas le seul moyens qui contribue au développement de l'agriculture paysanne. Ces principes ci dessus sont largement partagés par d'autres acteurs.

- le pacte de la transition *Pour une transition «ambitieuse et durable»,*

<https://www.pacte-transition.org/#mesures>

La transition alimentaire et agricole est enfin une étape incontournable de la transition écologique, sociale et démocratique, pour rendre nos territoires durables, démocratiques et solidaires.

Le collectif du Champ à l'assiette participe à la campagne « **Pour alimenter les territoires, Préservons et partageons la terre** », <http://chng.it/885wKBHHDH> à l'initiative de *Les Ami.e.s de la Confédération paysanne, Confédération paysanne, Terre de liens, ATTAC, Réseau des AMAP Ile-de-France, MIRAMAP, Collectif des associations citoyennes (CAC), Nous voulons des coquelicots, Nature & Progrès, Paniers solidaires Réseau Cocagne, ISF Agrista, Ingénieurs sans frontières, Les Cols verts, ASPRO PNPP, CPTG (Collectif Pour le Triangle de Gonesse)*

rédigé par Edouard Descourvieres, Etienne Banet Collectif du Champ à l'assiette : 28 Oct 2020